

Constitution Européenne et Eurovision de la Chanson

Victor Ginsburgh et Abdul Noury, Université Libre de Bruxelles

Pendant que se déroulait, en mai 2005, le Concours Eurovision de la chanson, la France et les Pays-Bas rejetaient le projet de Constitution Européenne. Hasard de calendrier, mais aussi, peut-être, leçons à retenir.

Ces "non" sont politiques et sont, selon certains, motivés par les conditions de politique intérieure. D'autres pensent plutôt que les citoyens européens ont voulu mettre en évidence l'arrogance des élus et de la bureaucratie européenne qui, sous prétexte de faire une grande Europe, ignorent ce que pensent ses citoyens qui se sentent exclus du processus politique.

Voici ce qu'écrivait Claude Smadja, dans un article du *Newsweek* du 20 juin 2005, des mots auxquels beaucoup d'Européens pourront sans doute souscrire:

"Les Européens connaissent les problèmes auxquels il faut faire face. La réalité est très simple. Si l'on vous a dit pendant des années que le processus d'intégration est le meilleur remède pour l'Europe, et que vous devenez de plus en plus malade et angoissé, vous devez conclure que la prescription est mauvaise, ou que le médecin est incompetent ou qu'il se fout de vous... Le rejet de la constitution n'a rien de surprenant et doit être considéré comme un acte de défiance. L'homme de la rue comprend trop bien ce que l'establishment européen ignore depuis longtemps."

Mais qu'y a-t-il de commun avec l'Eurovision de la chanson? Tout simplement que dans ce cas, les citoyens et les experts qui votent pour un candidat sont souvent accusés de faire des choix politiques et/ou de se renvoyer la balle: tu votes pour moi et je m'engage à voter pour toi. Ce n'est pas du tout le cas. Une analyse économétrique plus fine des résultats du concours entre 1975 et 2004 (1) montre que, à qualité égale de la chanson, les citoyens votent pour ceux avec qui ils partagent des affinités linguistiques ou culturelles.

Les valeurs culturelles sont celles qui ont été identifiées au cours de longues et minutieuses enquêtes menées à travers le monde par Geert Hofstede (2) : la valeur liée à la perception du pouvoir, qui mesure combien une société accepte la distribution inégalitaire du pouvoir; la valeur liée à l'individualisme, qui saisit l'importance que les citoyens attachent à leur intégration dans un groupe; celle qui évalue combien les citoyens veulent éviter l'ambiguïté, l'incertain (le chômage n'est pas loin) ; et enfin celle qui mesure l'attachement des citoyens à la distribution des rôles entre les femmes et les

hommes. On notera combien les trois premières valeurs sont prises en compte par les Européens qui nous gouvernent!

Voilà les dimensions qui intéressent les citoyens européens, qu'ils votent pour l'Eurovision, ou pour la Constitution. "Que deviennent dans un environnement de plus en plus mondialisé, mon pays, ma culture, ma langue", se demande Frans Timmermans, ministre néerlandais des affaires européennes (3).

Les citoyens votent pour ceux dont ils se sentent proches, et avec lesquels ils partagent les mêmes valeurs. Pas pour des abstractions, pas pour une fuite en avant, sans beaucoup de buts précis ou pour une Constitution longue de 400 pages (4). Voilà ce que la Commission Européenne devrait prendre en considération.

Mais, comme l'écrit *Newsweek*, les médecins de l'Europe se f... de nous, et nous excluent du processus de décision.

(1) The Eurovision Song Contest: Is voting political or cultural?, *European Journal of Political Economy*, à paraître.

(2) <http://geert-hofstede.international-business-center.com/index.shtml>

(3) *Le Vif*, 4 mai 2007, p. 58.

(4) Tony Blair veut un traité traditionnel modifié et Sarkozy plaide pour un traité simplifié, limité aux questions institutionnelles.